

JEUNES ARBITRES

District de la Loire



PV N°41 DU SAMEDI 04/06/2022

PV SCJA du 30 Mai 2022

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres: Victor Pereira 06 16 98 37 18

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Validations rapports : Tahar Chalabi 06-62-58-38-19

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations observateurs, accompagnateurs : Issa Ghadab 06-52-68-08-97

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

Nous vous demandons d'avoir le contact direct avec votre interlocuteur, les messages sur répondeur ne seront pas pris en considération.

Lorsque vous avez une information concernant votre rencontre (inversion du match, ou non déroulement de la rencontre).

Merci de faire suivre l'information à votre désignateur au cas où une modification d'arbitre est faite

A L'ATTENTION DE TOUS LES ARBITRES MAJEURS

La CDA rappelle à tous les **arbitres MAJEURS** (jeunes arbitres MAJEURS et séniors) qu'ils doivent fournir **OBLIGATOIREMENT** **une échographie cardiaque** demandée depuis maintenant 3 saisons (délai accordé par la commission fédérale médicale).

Nous allons bientôt arriver à l'échéance de ce délai (30 juin 2022).

A tous ceux qui ne l'ont pas encore fournie, il faut réellement le faire dans les plus brefs délais.

Sachez que passer **le délai du 30 juin 2022** en l'absence de l'échographie cardiaque, les arbitres non en règle seront dans l'impossibilité de valider leur demande de licence (faite par le club) tant qu'ils n'auront pas régularisé la fourniture de cet examen.

ATTENTION DE NE CONFONDRE ELECTROCARDIOGRAMME ET ECHOGRAPHIE CARDIAQUE CE SONT DEUX EXAMENS DIFFERENTS.

La CDA compte sur chacun d'entre vous pour vous assurer que vous êtes en règle sur ce point et ceci dans le but d'éviter les difficultés lors de la prochaine saison.

RAPPEL: l'échographie cardiaque est à fournir une seule fois dans votre carrière d'arbitre sans aucune notion de limite de validité. Si vous l'avez déjà fourni vous n'êtes pas concernés par ce rappel.

PAS D'ÉCHOGRAPHIE CARDIAQUE pour les jeunes arbitres MINEURS.

Comptant sur la prise en considération de ce rappel IMPORTANT.

COURRIERS

Haut Forez : Lu noté.

St Chamond foot : Lu noté.

F.C. St Etienne : Lu noté.

St Ussonnaise : Lu noté.

INDISPONIBILITES

M. Thomas Mathis : Lu noté indispo 29 mai

IMPAYES

M. Fidei Mickael : Dossier traité.

Mlle Faure Yvena : Dossier traité.

M. Ben Hafssia : Dossier traité.

M. Abdou Rayel : Dossier traité.